

Montage et Gestion des Concessions

INTITULE DU POSTE :
Cadre Gestionnaire en Régulation

INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :
Chef du Service Montage des Concessions

1. Finalité(s)

Assurer le traitement, le suivi et la bonne tenue des dossiers relatifs aux concessions conformément aux dispositions de la loi 15-02.

2. Missions

- I. **Contribuer au processus de placement des infrastructures et des activités portuaires (régimes concession, autorisation et occupation temporaire du domaine public portuaire) ;**
- II. **Participer au suivi du respect des engagements contractuels par les opérateurs portuaires ;**
- III. **Tenir et maitre à jour des dossiers relatifs aux différents régimes (Concessions, autorisations, OTDP).**

3. Activités principales

- I. **Contribuer au processus de placement des infrastructures et des activités portuaires (régimes concession, autorisation et occupation temporaire du domaine public portuaire) :**
 - Contribuer à la préparation des dossiers de mise en concession (simulations financières, Business-plan, projets de documents, règlement d'AMI, etc.) ;
 - Identifier et suivre de concert avec les ports les différents jalons des documents de concessions.
- II. **Participer au suivi du respect des engagements contractuels par les opérateurs portuaires :**
 - Participer aux missions d'audit des concessions portuaires ;
 - Consolider et vérifier les éléments fournis par les différents opérateurs ;
 - Participer aux opérations de contrôles sur le terrain des concessions.
- III. **Tenir et maitre à jour des dossiers relatifs aux différents régimes (Concessions, autorisations, OTDP) :**
 - Préparer et mettre à jour les éléments de reporting ;
 - Analyser les éléments des tableaux de bord de suivi ;
 - Définir et contribuer à mettre en œuvre les actions correctives nécessaires.

4. Relations internes et externes

Relations internes :

- Entités des Directions Centrales ;
- Entités des Directions des Ports.

Relations externes :

- Opérateurs portuaires ;
- Clients portuaires et leurs associations professionnelles...



5. Profil requis

Formation de référence : Lauréat d'un établissement public ou privé reconnu équivalent (Bac+5 minimum).

Spécialité : Sciences de Gestion, Management, Audit, Contrôle de gestion, Finances ou équivalent.

Expérience : Souhaitable.

6. Compétences

Savoir :

- Maîtrise des outils d'analyse et de diagnostic financier ;
- Maîtrise des outils et techniques de l'audit ;
- Connaissances de la loi 15-02.

Savoir-faire :

- Bonne maîtrise de la méthodologie de conduite de projets ;
- Bonnes qualités rédactionnelles.

Savoir-être :

- Aisance relationnelle ;
- Rigueur, organisation et esprit d'analyse et de synthèse.

